



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, session 2019

N° E2C45IGEIBO

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, au titre de l'année 2019 :

Madame RITO Marie-Ange, ingénieure de recherche hors classe, présidente, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur PETITJEAN Cyrille, ingénieur de recherche de 1ère classe, vice-président, expert, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur DAVID Pierre, maître de conférences hors classe, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame WOLF Rose-Evelyne, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Monsieur ALCUTA Jonathan, ingénieur d'études de classe normale, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, Nancy.

Madame FERRO Charline, ingénieure d'études de classe normale, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur JACQUET Jean-Michel, ingénieur d'études de classe normale, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame VIAL Myriam, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur BOLLAND Patrice, ingénieur de recherche de 1ère classe, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame RACINE-DAHOUI Anne, attachée d'administration de l'Etat hors classe, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le **27 MAI 2019**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE